

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 18 mai 2018, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 9 mai 2018 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Excusés :

Absents : Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente.

Procurations: Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, M. Fabien LORNE donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX.

Invités: M. Samuel CHEVALLIER, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire.
Mme Martine CRNKOVIC, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques, est excusée.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme STERKERS, Directeur de cabinet et M. Ghislain de CHATEAUVIEUX, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

- 1 Participation du Département au financement d'actions s'inscrivant dans le cadre du soutien à la fonction parentale**

Il est proposé à la Commission permanente :

 - d'apporter son concours financier aux projets de soutien à la fonction parentale, à hauteur de 27 020 €,
 - d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Sauvegarde Mayenne-Sarthe pour son action "Café de la Famille" à hauteur de 23 000 € et d'habiliter le Président à signer la convention correspondante,
 - de poursuivre le financement de l'animation du dispositif départemental en matière de soutien à la parentalité à hauteur de 3 500 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.

MM. Yves CALIPPE, Membre de droit du CA du Centre social Voyageurs 72, Christophe ROUILLON, membre du Conseil d'administration du Centre social de Coulaines, ne prennent part ni au débat ni au vote.
- 2 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 9 familles pour un montant total de 7 200 €.

Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 3 Convention de partenariat pour la mise en œuvre d'activités d'apprentissage scolaire et d'alphabétisation des mineurs étrangers isolés confiés à l'Aide sociale à l'enfance**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver et d'habiliter le Président à signer la convention avec l'Amicale des Retraités de l'Enseignement Catholique de la Sarthe relative à la mise en œuvre d'activité d'apprentissage scolaire et d'alphabétisation des Mineurs Etrangers Isolés confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 4 Convention tripartite concernant les activités du centre éducatif de jour Montjoie (CEJM) de l'association Montjoie**

Il est Proposé à la Commission permanent d'habiliter le Président à signer la convention tripartite à intervenir avec l'Association Montjoie avec un effet rétroactif au 1er janvier 2018, jointe au présent rapport, ainsi que ses éventuels avenants dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général ni la durée de la convention.

Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 5 Convention concernant le fonctionnement et le financement du service éducatif de milieu ouvert (SEMO) de l'association sauvegarde Mayenne Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanent d'habiliter le Président à signer la convention tripartite à intervenir avec l'Association Sauvegarde Mayenne Sarthe et la Protection Judiciaire de la Jeunesse avec un effet rétroactif au 1er janvier 2018, jointe au présent rapport, ainsi que ses éventuels avenants dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général ni la durée de la convention.

Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 6 **Convention de délégation de gestion du financement des aides techniques dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus**
Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser le Président à signer une convention de délégation de gestion du financement des aides techniques avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Mutualité Française Agricole Mayenne-Orne-Sarthe, ainsi que tous les avenants à venir dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général ni la durée de la convention.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 7 **Subvention à un organisme pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique destiné au portage des repas à domicile des personnes âgées**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer à l'organisme habilité "LES MENUS SERVICES" une subvention de 7 000 € au titre de 2018 dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule frigorifique pour le portage de repas à domicile en faveur des personnes âgées bénéficiaires de l'A.P.A.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 8 **Effacement de dettes (Solidarité Départementale)**
Il est proposé à la Commission permanente, conformément aux ordonnances du tribunal d'instance du Mans des 19 octobre 2017 et 16 mars 2018, de constater l'effacement des dettes de Mme S. Emilie, Mme B. Janine et Mme P. Jacqueline pour un montant total de 2 528,35 €.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 9 **Admission en non-valeur - Solidarité Départementale**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser les admissions en non valeurs pour un montant total de 3 673 343,29 € correspondant à des créances irrécouvrables liées principalement aux frais d'hébergement des personnes âgées et handicapées en établissement.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 10 **Remises gracieuses de dettes - Solidarité départementale**
Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable pour une remise totale de la dette de Monsieur Thierry A. d'un montant de 1 282,83 € au titre de sa contribution qualité d'obligé alimentaire pour une personne bénéficiaire de l'aide sociale à l'hébergement personne âgée.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour

Commission Insertion et Logement

- 11 **Créances éteintes - Insertion**
Il est proposé en Commission permanente de constater les créances éteintes pour une somme totale de 8 597,20 € ; d'habiliter le Président à signer les 7 avenants précisant les subventions accordées par le Département aux chantiers d'insertion cofinancés par le FSE ; d'accorder les subventions d'investissement suivantes : 10 000 € pour Atre Chantier, 5 000 € pour le Centre Social Marie-Louise Souty, 5 000 € pour ESTIM, 5 000 € pour TARMAC ; d'habiliter le Président à signer les 5 conventions relatives à ces subventions d'investissements selon le modèle joint.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 12 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Convention avec le Secours Catholique**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention entre le Secours Catholique et le Département, dans l'exercice du Fonds de Solidarité pour le Logement, pour l'acquisition et la gestion de bouteilles de gaz au profit des gens du voyage.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 13 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Conventions de Partenariats**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention avec Le Mans Métropole pour la prise en charge des impayés d'eau, la convention avec le CCAS du Mans pour la prise en charge des impayés d'énergie et la convention avec le Fournisseur d'énergie "ENGIE".
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 14 **Amélioration de l'habitat privé - Lutte contre l'habitat indigne.**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 2 500 € à Monsieur et Madame L. Loïc et Sylvie, pour la réhabilitation de leur logement situé à ECOMMOY.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 15 **Aides départementales aux organismes et sociétés d'HLM pour la réhabilitation de leurs logements sociaux**
Il est proposé à la Commission permanente :
- d'abroger la délibération n°20 de la Commission permanente du 13 mars 2015 pour la partie relative à l'attribution d'une subvention de 251 000 € à Sarthe Habitat, pour la réhabilitation de logements sociaux,
- d'attribuer les subventions de 515 € à Sarthe Habitat, 600 € à la SAMO et 8 535 € à Le Mans Métropole Habitat pour des travaux d'adaptation.
Accord Commission Permanente, avec 18 votes pour.
Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.
- 16 **Fonds de Solidarité Logement - Effacement de dettes**
Il est proposé à la Commission permanente de constater l'effacement des créances de la somme de 21 917,36 € suivant détail joint à la présente délibération.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

- 17 **Réseau de distribution publique d'électricité et mise en souterrain du réseau téléphonique existant**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à valider les listes d'opérations réalisées et recensées en 2017 pour le réseau de distribution publique d'électricité et de mise en souterrain du réseau téléphonique et de rappeler les règles d'intervention en matière d'électricité rurale.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour

- 18 **Transition énergétique : Contrat territorial chaleur ADEME**
Il est proposé à la Commission permanente de valider l'accord cadre pour un contrat territorial chaleur avec l'Ademe pour une durée de 3 ans et un montant de recettes de 150 000 €, de valider les conventions avec les deux partenaires Relais Bois: UDCUMA et Civam AD 72 et d'habiliter le Président à signer ce contrat et les conventions correspondantes.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

- 19 **Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 71 510,15 € pour l'équipement de matériel et mobilier selon la liste annexée.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 20 **Budget de fonctionnement des collèges publics - Année 2018 - Dotation complémentaire**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide complémentaire de 5 670 € au collège le Vieux Colombier au Mans pour la prise en charge des frais de transports des élèves pour la pratique de l'EPS au stade Deléon suite à la destruction du gymnase de la Briqueterie.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 21 **Utilisation des équipements sportifs par les collèges**
Il est proposé à la Commission permanente :
- de répartir les subventions aux collèges publics et privés pour l'utilisation des équipements sportifs communaux, intercommunaux et privés,
- d'autoriser le Président à signer les avenants aux conventions d'utilisation des équipements sportifs avec l'association "l'Avenir St Pavin" - chaque représentant de la collectivité propriétaire - le Comité d'Etablissement régional SNCF de Nantes, l'association la JALT, le Comité d'Entreprise de l'usine Renault.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 22 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 8 419,47 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.
Accord Commission Permanente, avec 22 votes pour
- 23 **Subventions aux établissements d'enseignement privé**
Il est proposé à la Commission permanente :
- de répartir un montant global de 800 000 € entre dix-neuf collèges pour les travaux réalisés et d'habiliter le Président à signer une convention avec les collèges concernés,
- de répartir un montant de 51 341 € entre dix-huit collèges pour l'acquisition de mobilier.
Accord Commission Permanente, avec 21 votes pour

- 24 **Aides aux associations**
Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir accorder une subvention globale de 67 141 € répartie entre différentes associations selon la liste présentée en annexe.
Accord Commission Permanente, avec 14 votes pour et 7 abstentions.

Commission Infrastructures routières

- 25 **Modification de la répartition du programme 2018 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la modification de la répartition du programme 2018 d'opérations de sécurité sur les routes départementales.
Accord Commission Permanente, avec 21 votes pour
- 26 **Conventions voirie départementale**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer une convention avec l'Etat pour l'exploitation de certaines données du fichier national des accidents corporels.
Accord Commission Permanente, avec 21 votes pour
- 27 **Acquisition d'un terrain sur la commune de Saint Biez en Belin**
Il est proposé à la Commission permanente l'acquisition d'un terrain sur la commune de Saint-Biez-en-Belin et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous les documents y afférents.
Accord Commission Permanente, avec 21 votes pour
- 28 **Régularisation d'une emprise sous voirie à Souigné Flacé**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition de la parcelle section AB n° 58 de 13 m² à l'indivision des consorts HESNAULT pour un montant symbolique de 15 € et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
Accord Commission Permanente, avec 21 votes pour
- 29 **Cession de parcelles sur la commune de Connerré**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de plusieurs parcelles à Connerré et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
Accord Commission Permanente, avec 20 votes pour.
M. Christophe CHAUDUN, Maire de Connerré, ne prend part ni au débat ni au vote.
- 30 **Cession de deux parcelles sur l'ancienne voie ferrée Sillé-le-Guillaume - La Hutte Coulombiers situées à Moitron-sur-Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de deux parcelles sur l'ancienne voie ferrée de Sillé-le-Guillaume - La Hutte Coulombiers à Moitron-sur-Sarthe et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte de cession à intervenir et tous documents y afférents.
Accord Commission Permanente, avec 21 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

- 31 **Cession de parcelles départementales sises à la Croix Georgette sur la commune de Rouillon**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de parcelles départementales au profit de Foncier Aménagement, moyennant un prix de 235 000 € net vendeur et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.
Rapport reporté à la prochaine Commission permanente
- 32 **Approbation du périmètre de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur le territoire des Communautés de Communes de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille.**
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver le périmètre de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur le territoire des Communautés de Communes de l'Huisne Sarthoise et des Vallées de la Braye et de l'Anille.
Accord Commission permanente, avec 21 votes pour
- 33 **Artisanat - Commerce**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention d'un montant de 16 680 € en faveur de la commune de Conflans sur Anille pour le maintien de son dernier commerce de proximité.
Accord Commission permanente, avec 21 votes pour
- 34 **Agriculture**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 425 € au Comice agricole du Canton de la Flèche ; d'accorder une subvention totale de 2 400 € à 12 jeunes JA, dans le cadre du stage préparation à l'installation.
Accord Commission permanente, avec 21 votes pour
- 35 **convention autorisant l'occupation d'ouvrage hydraulique par Hydrocop**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention autorisant l'occupation d'ouvrage hydraulique par Hydrocop.
Accord Commission permanente, avec 21 votes pour
- 36 **Environnement**
Il est proposé à la Commission permanente de :
- labelliser la forêt départementale de Brette-les-Pins en Espace Naturel Sensible,
- classer les parcelles communales de la Forêt de Brette les Pins, site Tremplin dans le cadre de la politique ENS du Département de la Sarthe.
- de valider le projet d'aménagement forestier de la forêt du Haut Bois de Brette-les-Pins pour les vingt prochaines années
- d'attribuer à la commune de La Ferté-Bernard, une subvention de 1 664 € pour les travaux de gestion de l'ENS des Ajeux en 2018 et une subvention de 1 999 € pour des investissements de valorisation de l'ENS des Ajeux.
Accord Commission permanente, avec 21 votes pour

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur

37 **Actions culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 158 395 € au titre des aides aux artistes ; 31 000 € au titre du soutien aux scènes missionnées et au réseau « création en Sarthe ».

Accord Commission permanente, avec 21 votes pour

38 **Plan lecture publique**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 18 770 € pour l'acquisition de mobilier et l'informatisation de la bibliothèque dans le cadre du Plan lecture publique.

Accord Commission permanente, avec 21 votes pour

39 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des aides d'un montant de 21 250 € à des associations patrimoniales.

Accord Commission permanente, avec 21 votes pour

40 **Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 46 300 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord Commission permanente, avec 21 votes pour

41 **Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 3 600 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord Commission permanente, avec 21 votes pour

42 **Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 50 000 € à la commune de Saint Léonard des Bois pour le développement du camping "Les Alpes Mancelles";

- 10 000 € à la commune de Saint Saturnin pour le développement d'une aire de camping-car.

Accord Commission permanente, avec 21 votes pour

43 **Prêts d'honneur aux étudiants**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable dans un délai de quatre ans à une étudiante originaire de la Sarthe représentant un engagement total de 1 500 €.

Accord Commission permanente, avec 21 votes pour

44 **Université du Mans - Convention 2018**

Il est proposé à la Commission permanente d'examiner le projet de convention 2018 avec l'Université du Mans et d'autoriser le Président à la signer.

Rapport reporté à la prochaine Commission permanente.

Commission Finances, Ressources et Administration générale

- 45 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Voivres Lès Le Mans**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80% pour un emprunt global d'un montant de 577 131 € destiné à financer la construction de 6 logements locatifs individuels situés 15-17 rue de la Gare à Voivres Lès Le Mans.
Accord Commission permanente, avec 17 votes pour.
Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.
- 46 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Ecommoy-rue des Anciens Combattants**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100% pour un emprunt global d'un montant de 915 310 € destiné à financer la réhabilitation de 18 logements locatifs situés rue des Anciens Combattants à Ecommoy.
Rapport reporté à la prochaine Commission permanente.
- 47 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Ecommoy-rue du Général Leclerc**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80% d'un emprunt global d'un montant de 1 075 147 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 14 logements locatifs situés rue du Général Leclerc à Ecommoy.
Accord Commission permanente, avec 17 votes pour.
Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.
- 48 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Ancinnes**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80% pour un emprunt d'un montant global de 320 437 € destiné à financer la construction de 5 logements locatifs individuels situés rue des Chapelleries à Ancinnes.
Accord Commission permanente, avec 17 votes pour.
Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.
- 49 **Garantie d'emprunt accordée par le Département SA d'HLM des Marches de l'Ouest Mainlevées partielles d'hypothèques**
Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord pour lever partiellement des inscriptions hypothécaires prises au profit du Département par la SA d'HLM des Marches de l'Ouest en contrepartie de garanties accordées pour des emprunts destinés à financer des logements locatifs.
Accord Commission permanente, avec 21 votes pour

- 50 **Maintien du paritarisme au sein du comité technique et du comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail**
Il est proposé à la Commission permanente de décider :
- de maintenir le paritarisme au sein du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ;
- de doter chaque membre du collège des représentants de la collectivité d'une voix délibérative au sein du Comité Technique comme au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, au même titre que les représentants du personnel ;
- de maintenir à 8 le nombre de représentants du personnel (et de représentants de la collectivité) au sein du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.
Accord Commission permanente, avec 21 votes pour
- 51 **Convention financière de reprise par la collectivité d'accueil de jours épargnés sur un CET d'un agent partant par voie de mutation externe**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention financière de reprise du compte épargne-temps (CET) d'un agent dans le cadre de son recrutement au sein de la Mairie des Sorinières.
Accord Commission permanente, avec 21 votes pour
- 52 **Désordres sur le bardage du bâtiment du foyer de l'enfance - Acceptation de l'indemnisation**
Il est proposé à la Commission permanente d'accepter l'indemnisation proposée par l'assureur dommages-ouvrage en réparation des désordres touchant le bâtiment du foyer de l'enfance.
Accord Commission permanente, avec 21 votes pour
- 53 **Partenariats associatifs**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 1 200 € à l'Association CCJA de Tuffé pour l'organisation de la manifestation Moiss Batt Cross.
Accord Commission permanente, avec 21 votes pour
- 54 **Convention de liquidation PAID LOIRECOPARK**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le retrait du Département du Syndicat Mixte du Parc d'Activités Départemental Sud Sarthe (SDESS), d'approuver les termes de la convention de liquidation correspondante et jointe en annexe, de solliciter Monsieur le Préfet aux fins d'obtention d'un arrêté constatant le retrait définitif du Département dans le cadre de la dissolution du Syndicat et de m'autoriser à signer tout acte de gestion relevant de ces décisions.
Accord Commission permanente, avec 21 votes pour

55 **Développement économique**

Il est proposé à la Commission permanente de déclarer achevés les dossiers d'aide des sociétés ADG Software Engineering au Mans, Armistol Sapo à La Ferté Bernard, Serma BTP à Trangé et Epsilon Plus à Brûlon.

Accord Commission permanente, avec 21 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h20

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a series of loops and a final flourish.

Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.